

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 50/SEJ promulguant le décret n° 68-1110 du 5 décembre- portant modification de l'article 51 de la loi du 13 juin 1941 relative à la réglementation et à l'organisation de la profession bancaire

n° 50/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 janvier 1969

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1969

Date du numéro
10 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 68-1110 du 5 décembre 1968 portant modification de l'article 51 de la loi du 13 juin 1941 relative à la réglementation et à l'organisation de la profession bancaire.
Art 2 — Le present arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire et par délégation : Le Haut-Commissaire adjoint, MARTIN-DELAHAYE.